

PROGRAMME DE FORMATION

« Concevoir et mener des ateliers d'improvisation théâtrale en institution »

Objectifs de la formation

Former les professionnels de l'intervention sociale, médico-sociale ou médicale en institution à mettre en place un atelier d'improvisation théâtrale spécialement adapté à un public particulier pris en charge en institution. Cet atelier aura des effets non seulement récréatifs mais également de dynamisation et de développement des savoir-être relationnels et communicationnels des bénéficiaires de l'atelier.

La formation est un lieu d'échanges entre professionnels, de mutualisation et d'approfondissement, qui permet de s'appuyer sur l'expérience de tous les participants.

Cette formation vise ainsi à acquérir cinq compétences fondamentales :

1. Définir un projet d'atelier périodique d'improvisation théâtrale adapté à un public spécifique, dans son contexte institutionnel ;
2. Concevoir les séances d'ateliers à partir d'exercices techniques et de jeux d'improvisation théâtrale ;
3. Préparer les exercices d'improvisation et des jeux d'improvisation adaptés ;
4. Conduire les exercices techniques d'improvisation théâtrale ;
5. Animer les jeux d'improvisation théâtrale.

Ces cinq compétences font l'objet d'une évaluation finale au 5^{ème} jour de la formation.

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels du soin et/ou de l'accompagnement travaillant en institutions, en particulier :

- Professionnels socio-éducatifs : cadres, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes, animateurs...
- Aides médico-psychologiques accompagnant des personnes fragiles dans des structures médico-sociales ou sanitaires,
- Autres professions de l'action sociale (assistant de service social...) accompagnant les personnes dans la résolution de difficultés...
- Professions médicales : infirmiers-ères, aides-soignant-e-s...
- Professions d'accompagnement psychologique et/ou social, psychologues...

Effectif de la formation : 10 participants maximum.

Pré-requis

Aucun niveau théâtral n'est exigé. En revanche, les pré-requis suivants sont demandés aux participants :

- Maîtrise du français oral et capacité à écrire en français
- Expérience d'un an auprès d'un public en institution
- Expérience associative ou professionnelle d'un an en animation
- Expérience d'une pratique artistique d'un an
- Lettre de motivation

Programme de formation

La formation amène les participants simultanément à :

1. Découvrir une gamme d'exercices techniques et de jeux d'improvisation théâtrale :

- la mise en mouvement, la dynamique collective, la cohésion ;
- le relâchement corporel, la respiration, la relaxation ; la confiance en soi et en l'autre, la résistance au stress ;
- la concentration, l'attention, l'écoute de soi et des autres, la réactivité ;
- l'ouverture sensorielle : la vue, l'ouïe, le toucher ;
- la mémoire visuelle, auditive et kinesthésique
- l'attitude corporelle, le regard, la gestuelle, les micromouvements et les gestes de dispersion ;
- l'expressivité du corps et du visage, le partage des sentiments, des émotions ;
- l'expression orale – la diction, l'articulation, la résonance ;
- la créativité et l'imaginaire verbal et corporel, l'expression positive ;
- la conscience de l'espace ;
- le rapport au temps au théâtre ;
- les jeux d'improvisation thématiques ;

2. Concevoir un projet d'atelier périodique, organiser les séances d'atelier et expérimenter la conduite d'exercices techniques et de jeux d'improvisation théâtrale adaptés à un public particulier (exemple : personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, enfants, jeunes en missions locales, personnes sous main de justice, personnes en recherche d'emploi...) :

- Définir un projet d'atelier et concevoir des séances qui soient adaptées au public et au contexte ;
- Choisir, adapter et créer des exercices techniques et jeux d'improvisation en tenant compte d'un public spécifique ;
- Conduire une séance et gérer un groupe.

Démarche de formation et moyens pédagogiques

La formation propose d'aborder le théâtre par la mise en mouvement collective en utilisant la mise en situation et les techniques de l'improvisation théâtrale.

La démarche proposée est centrée sur l'expérimentation active par les participants d'exercices techniques et de jeux d'improvisation théâtrale. Il s'agit de mettre en situation les participants comme concepteurs et animateurs de séances adaptées au public auquel ils s'adressent. Elle comprend également des temps de réflexion, d'échanges en petits groupes et en grand groupe sur l'élaboration des projets d'ateliers et des programmes de séance.

Cette formation alterne apports méthodologiques, expérimentation, analyse des exercices et recherche participative de solutions adaptées au public de chaque atelier envisagé en fonction des expériences de terrain.

Dans l'animation d'un atelier d'improvisation théâtrale, nous mettons l'accent sur le plaisir de découvrir et d'explorer par le jeu, y compris par les participants à la formation. Il s'agit en particulier de veiller :

- au rythme des séances,
- à l'implication continue des participants et à l'ouverture sur leur ressenti,
- à l'aller-retour entre conduite du groupe et attention à chacun.

Accueillir en atelier d'improvisation théâtrale des publics particuliers demande de la solidité psychique et de la maîtrise de ses émotions. Cette semaine de formation, dense et impliquante, fait elle aussi appel à ces qualités.

Les points forts de la formation

- **Emotion et action** : vivez une expérience sans équivalent en expérimentant le rôle de concepteur et d'animateur d'ateliers d'improvisation théâtrale ;
- **Suivi et coaching individualisé** : chacun bénéficie d'un véritable diagnostic de ses attentes et partage son expérience avec les autres ;
- **Un entraînement intensif, individuel et collectif** centré sur la découverte de ses atouts et l'optimisation progressive de ses compétences ;
- **Un intervenant expérimenté** : Cette formation est animée par Gérard Gallego, un metteur en scène qui a 35 ans d'expérience dans le théâtre social (spectacles avec des détenus de longue peine, des personnes en situation de handicap mental et psychique, avec des jeunes en recherche d'orientation et des migrants, avec des bénéficiaires du RSA...).

Epreuve d'évaluation finale

L'épreuve d'évaluation finale se déroule en quatre temps : une épreuve écrite, deux épreuves pratiques et un entretien avec le jury. Le candidat est mis en situation professionnelle au travers de deux cas pratiques qu'il définit lui-même. L'évaluation porte sur l'ensemble des compétences, qui sont évaluées par tous les membres du jury.

Temps 1 - Épreuve écrite : Concevoir et rédiger un projet d'atelier périodique d'improvisation théâtrale en institution

Temps 2 - Épreuve pratique 1 : Conduire un exercice technique d'improvisation théâtrale (mise en situation)

Temps 3 – Épreuve pratique 2 : Animer un jeu d'improvisation théâtrale (mise en situation)

Temps 4 - Entretien avec le jury : Le candidat répond aux questions du jury sur le projet d'atelier, le projet de séance et les mises en situation.

Pour plus de précisions, se référer à l'annexe 1.

Equipe pédagogique

La formation est menée par Gérard Gallego, formateur en théâtre et metteur en scène.

- Gérard GALLEGO anime des ateliers théâtre depuis 1993 avec les personnes les plus éloignées des institutions culturelles (personnes en handicap mental et psychique, détenus de longue peine, jeunes en recherche d'orientation et migrants, bénéficiaires du RSA...)
- Il forme également des professionnels du secteur social, artistique et sanitaire à la conduite d'ateliers théâtre.
- A ce jour, il a mis en scène une cinquantaine de spectacles. Ces projets se font en partenariat étroit avec les milieux associatifs, les collectivités territoriales, les institutions gouvernementales et l'Europe.
- Gérard Gallego témoigne de ses expériences dans des colloques nationaux et internationaux (l'UNESCO, l'ONU, La Villette, le Grand Palais, La Sorbonne, L'université de Manchester...)

Plus de détails sur <http://www.theatreinstantpresent.org> , onglet « Formation d'animateurs théâtre »

Accueil des personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation, conformément à la loi du 5 septembre 2018, est attentif de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Aussi, en cas de handicap nécessitant une adaptation de la formation, merci de nous en informer, nous étudierons alors les possibilités pour vous accueillir dans les meilleures conditions. La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite quand le lieu de formation le permet, en particulier à Vincennes (lieux marqués d'un astérisque) : voir la programmation des stages. Pour toute information, demander à Gérard Gallego, responsable formation de Théâtre Instant Présent qui est également son référent handicap.

Dates et lieux des formations

Nombre d'heures de formation : 35 heures / 5 jours

Dates et lieux :

- du 4 au 8 mars 2024 à Nantes
- du 18 au 22 mars 2024 à Vincennes*
- du 22 au 26 avril 2024 à Vincennes*
- du 6 au 10 mai 2024 à Lyon
- du 8 au 12 juillet 2024 à Amboise*

* lieu accessible aux personnes à mobilité réduite

Coût de la formation

- 1 800 € H.T. par participant (l'association n'est pas assujettie à la TVA)
- Formation certifiante éligible au CPF et aux dispositifs de financement la formation professionnelle (AFDAS, OPCO, régions, départements, pôle emploi, etc...).

L'association Théâtre Instant Présent est certifiée Qualiopi au titre des actions de formation.

Inscription à la formation

Remplir le « formulaire de contact » sur : <https://theatreinstantpresent.org/formation-impro-cpf/>

La réponse à un questionnaire des besoins, un CV et une lettre de motivation ainsi qu'un entretien téléphonique avec le responsable de formation sont nécessaires pour valider la candidature.

Délai d'inscription : au maximum 20 jours avant le début de la formation.

ANNEXE 1

DOCUMENT D'INFORMATION SUR L'ÉPREUVE D'ÉVALUATION FINALE

« Concevoir et mener des ateliers d'improvisation théâtrale en institution »

L'épreuve d'évaluation finale se déroule en quatre temps : une épreuve écrite, deux épreuves pratiques et un entretien devant un jury. Le candidat est mis en situation professionnelle au travers d'un cas pratique qu'il définit lui-même. Les compétences sont évaluées par tous les membres du jury et l'évaluation porte sur l'ensemble des compétences.

Épreuve écrite / Durée : 1h30

Le candidat remplit en une heure et demie un formulaire de quatre pages comprenant :

- la présentation du projet d'ateliers périodiques en institution (C1)
- un projet de séance d'atelier détaillé (C2)
- le déroulé précis d'un des exercices techniques de la séance, choisi pour l'épreuve pratique (C3)
- le déroulé précis d'un des jeux d'improvisation de la séance, choisi pour l'épreuve pratique (C3)

Compétences évaluées lors de cette épreuve : C1 + C2+ C3

1^e Épreuve pratique / Durée : 10 minutes

Pendant une mise en situation de 10 minutes, le candidat conduit l'exercice technique qu'il a choisi, les autres candidats jouent le rôle de participants. Le candidat présente brièvement le contexte de l'atelier, les caractéristiques du public puis donne les consignes de l'exercice, le conduit et le conclut.

Compétences évaluées lors de cette épreuve : C4

2^e Épreuve pratique / Durée : 10 minutes

Pendant une mise en situation de 10 minutes, le candidat anime le jeu d'improvisation qu'il a choisi, les autres candidats jouent le rôle de participants et de spectateurs. Il précise qu'il s'adresse au même public, du même atelier, dans la même institution. Il donne les consignes du jeu, l'anime et le conclut en analysant le jeu qui vient d'être réalisé en donnant des retours aux participants.

Compétences évaluées lors de cette épreuve : C5

Entretien devant le jury / Durée : 10 minutes

Seul face au jury, le candidat, répond pendant 10 minutes aux questions des membres du jury portant sur :

- le projet d'atelier périodique (C1)
- la conception de la séance (C2)
- la préparation de l'exercice technique et du jeu d'improvisation (C3)
- la conduite de l'exercice technique (C4)
- l'animation du jeu d'improvisation (C5)

Les compétences sont évaluées par tous les membres du Jury. Le candidat est mis en situation professionnelle

Compétences évaluées lors de cette épreuve : C1+C2+C3+C4+C5

Modalités d'évaluation :

Chaque compétence est évaluée séparément conformément à une grille d'évaluation qui comporte de 4 à 8 critères par compétences. Une compétence est considérée comme acquise à deux conditions :

- La majorité des critères d'évaluation est jugée *assez satisfaisante* ou *tout à fait satisfaisante*
- Aucun critère d'évaluation n'est jugé *pas du tout satisfaisant*

L'acquisition de l'ensemble des 5 compétences est nécessaire à la validation de l'évaluation. Aucune acquisition partielle de l'évaluation n'est prévue.

- ⇒ 40% de la notation vaut pour l'épreuve écrite
- ⇒ 30 % de la notation vaut pour l'épreuve pratique de mise en situation
- ⇒ 30% de la notation vaut pour l'entretien avec le jury

Les conditions de présentation aux épreuves d'évaluation

Le candidat pourra se présenter à l'épreuve finale d'évaluation (épreuve écrite, épreuve pratiques 1 & 2 et entretien devant le jury) seulement s'il a participé à une formation complète « Concevoir et mener des ateliers d'improvisation théâtrale en institution ».